

APPEL D'OFFRES 2012-2013

Subvention de recherche attribuée par le Conseil Scientifique de
l'INSTITUT UPSA DE LA DOULEUR

Durée

2 Ans (2011-2012)

Montant

15 000 Euros annuels (maximum)

Objectifs

Encourager et soutenir la Recherche Clinique ou Fondamentale dans le domaine de la Douleur en France.

Constitution du dossier

- Titre du projet scientifique
 - Résumé du projet scientifique en 1 page*
 - Projet scientifique comportant une brève analyse de la littérature (max 10 pages*)
 - Curriculum Vitae du responsable scientifique
 - Composition de l'équipe
 - Principales publications de l'équipe, au cours des 5 dernières années, dans des revues internationales disposant d'un comité de lecture
 - Informations administratives et financières
- * police 12 Arial ou times new roman, interligne 1.5

Modalités

Les dossiers sont à retirer sur le site Internet de l'Institut UPSA de la Douleur : www.insitut-upsa-douleur.org Le dépôt des dossiers se fait en version électronique à Institut.upsa@bms.com. Date limite des dépôts : 18 novembre 2011

L'institut UPSA de la Douleur est une **association** à but non lucratif, fondée en 1993 pour répondre aux problématiques de la prise en charge de la douleur. L'Institut est placé sous le contrôle d'un Conseil Scientifique composé de personnalités du monde médical et scientifique. Les **missions** de l'Institut UPSA de la Douleur sont l'aide à la recherche fondamentale et clinique, la formation et l'information des professionnels de santé, l'information du patient et du grand public et la coopération avec la communauté scientifique.